



## Position de l'Union maritime et commerciale sur le projet de terminal méthanier à Dunkerque

*L'Union maritime et commerciale (UMC) fédère depuis plus de cent ans les entreprises portuaires dunkerquoises.*

*Elle regroupe les syndicats et groupements professionnels suivants :*

- *le Syndicat des transitaires*
- *l'Association des consignataires et agents maritimes*
- *le Syndicat des manutentionnaires*
- *le Syndicat de l'armement français*
- *l'Association des entreprises de services (comprenant notamment le pilotage, le remorquage, le lamanage)*
- *le Groupement des industriels importateurs de pondéreux (au sein duquel on retrouve par exemple Arcelor Mittal, EDF Trading Logistics, CDF Energie).*

L'UMC représente donc un nombre significatif d'emplois directs sur le port de Dunkerque.

Elle a pour but d'étudier toutes les questions d'intérêt commun qui concourent au développement, à la prospérité du port de Dunkerque, ainsi que de ses membres.

Ainsi, notre Union a suivi avec un intérêt particulier le projet de terminal méthanier à Dunkerque, en prenant connaissance de ses différents éléments utiles au débat public.

Un certain nombre de raisons économiques et stratégiques conduisent l'UMC à exprimer son soutien au projet.

- Tout d'abord le projet est de nature à conforter le rang européen de notre port dans le domaine des activités énergétiques où son savoir faire et son expérience sont reconnus.

Il contribuerait à renforcer le positionnement de Dunkerque face à ses concurrents.



Zeebrugge vient d'accueillir son millième méthanier dans son terminal GNL mis en service il y a vingt ans et sans aucun incident depuis. La presse maritime spécialisée anversoise ne manque pas d'écrire que "la Belgique doit veiller à maintenir l'avance qu'elle a acquise. Elle est en effet talonnée par des pays comme les Pays Bas et la France, qui ont dévoilé des projets ambitieux".

Il s'agit donc d'une opportunité majeure et vraisemblablement unique pour Dunkerque de pouvoir se démarquer en accueillant valablement et rapidement le terminal méthanier envisagé.

- Un tel projet draine une activité immédiate dans la phase de chantier et à plus long terme en phase d'exploitation régulière du terminal, avec des retombées appréciables en termes d'emplois directs et indirects sur la zone industrialo-portuaire dunkerquoise dont l'activité économique s'en trouverait accrue.
- Les escales et les trafics induits par le terminal profiteraient à l'activité de membres de notre Union. Il s'agit des Agents maritimes exécutant les opérations de consignation de

la centaine de méthaniers prévus. Il s'agit également des Services portuaires aux navires de pilotage, remorquage et lamanage, dont la compétitivité pourrait de facto s'en trouver améliorée. Ceci au bénéfice de la performance globale du Port dans un contexte portuaire européen où la concurrence est exacerbée en matière d'attraction des navires.

Sur la base des éléments dont ils disposent actuellement et des études effectuées, les pilotes de la station de Dunkerque estiment que les manœuvres des navires méthaniers pourront être menées en toute sécurité à l'entrée comme à la sortie. Les qualités manœuvrières des méthaniers concernés sont excellentes car ils sont généralement très récents et armés d'équipements redondants. D'autre part, l'impact sur les autres trafics devrait être maîtrisé.

La Direction du remorquage a, quant à elle, lors d'une rencontre avec EDF et le Port autonome, déclaré qu'elle accompagnerait cette évolution du trafic portuaire en mettant les moyens nécessaires pour les manœuvres de ces navires et pour leur sécurité durant leur escale.

- Enfin, le positionnement d'un terminal méthanier participe à la nécessaire diversification et garantit une énergie durable et économiquement recherchée. Cette disponibilité énergétique complémentaire ne peut que favoriser la dynamique industrielle au niveau local et de l'euro région, et catalyser son attractivité en termes d'implantations.

Aussi, dans le cadre de l'enquête en cours, et après avoir pris connaissance du dossier détaillé des maîtres d'ouvrage pour le débat public, **l'Union maritime et commerciale confirme son avis favorable au projet d'implantation du terminal méthanier** au sein de la zone portuaire de Dunkerque sur le site dit "Est" du Clipon, dont les caractéristiques apparaissent comme étant la possibilité la mieux adaptée à l'accueil de cette nouvelle installation.



© Axis